

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU MERCREDI 12 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES :
Nombre de membre en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 8

DATE DE LA CONVOCATION :
06/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de FOURQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire.

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Christine COULBAUT, Jérôme SARTRE et Lionel TEBALDINI.

Procuration : Gisèle FOURQUET à Jacqueline LOPEZ.

Étaient absents excusés : Anaïs ANSELMO, Luc DEVEZE, Gisèle FOURQUET, et Eric CAMA.

Étaient absents non excusés :

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 066-216600841-20250312-DELIB072025-DE

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Lionel TEBALDINI est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE FOURQUES

➔ **Madame le Maire informe l'assemblée :**

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services création – suppression

Compte tenu des nombreux changements de personnel suite à démission, départ à la retraite et nouvelles nominations, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs ;

➔ **Madame Le Maire propose à l'assemblée :**

1/ La création d'un emploi d'un adjoint technique 1^{ère} classe à temps non complet de 20/35^{ème}.

2/ La suppression de l'emploi d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet de 20/35^{ème} et de l'emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.
à compter du 31 mars 2025.

➔ Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE :

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 066-216600841-20250312-DELIB072025-DE

- d'adopter la proposition de Madame le Maire,
- de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2025

ANNEXER LE TABLEAU DES EFFECTIFS MIS à JOUR

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,

Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance

Lionel TEBALDINI-

**DELIBERATION N° DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 12 MARS 2025**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 AVRIL 2025

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe



LOPEZ Jacqueline, 2^{ème} Adjointe



MELGAR Antoine, 3^{ème} Adjoint



ANSELMO Anaïs, Conseillère Municipale

Absent excusé

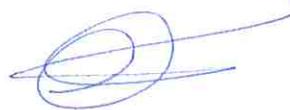
CAIZERGUES Mallory, Conseillère Municipale



CAMA Éric, Conseiller Municipal

Absent excusé

COULBAUT Christine, Conseillère Municipale



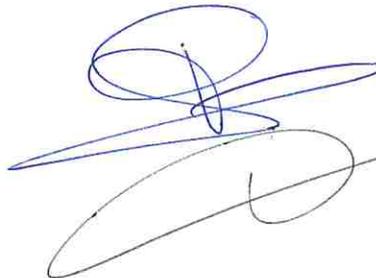
DEVEZE Luc, Conseiller Municipal

Absent excusé

FOURQUET Gisèle, Conseillère Municipale

Procuration à Jacqueline LOPEZ

SARTRE Jérôme, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal